

AFFAIRE N° 1

ELECTION DU MAIRE et éventuellement d'ADJOINTS

ELECTION DU MAIRE:

Le Président, en application de la loi du 5 Avril 1884, invite le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité des suffrages à l'élection du Maire.

Candidats:

M. VALLON-HOARAU Maxime
M. LAPIERRE Henri.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants	31
Bulletins blancs	2
Suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
	====

Ont obtenu:

M. VALLON-HOARAU Maxime	15 voix
M. LAPIERRE Henri	13 voix

M. VALLON-HOARAU Maxime ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS .

./...

Il prend place au fauteuil de la présidence au milieu des applaudissements.

Le MAIRE remercie les Collègues qui ont bien voulu lui témoigner leur marque de confiance et assure le Conseil de son entier vouement.

Il a été précédé ensuite, sous la présidence de M. VALLON-H RAU Maxime, élu Maire, à l'élection des Adjointes.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT:

Candidats:

M. PARIS Raymond
Mme AMELIN Isnelle.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants	31
Bulletins blancs	<u>2</u>
Suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
	====

Ont obtenu:

M. PARIS Raymond 16 voix
Mme AMELIN Isnelle 13 voix

me: M. PARIS Raymond ayant obtenu la majorité absolue a été procl

PREMIER ADJOINT.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT:

Candidats:

M. GUINOT Alix
Mme LEGER Bernadette.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants	31
Bulletins blancs	<u>2</u>
Suffrages exprimés	29
Majorité absolue	<u>15</u>
	====

Ont obtenu:

M. GUINOT Alix 16 voix
Mme LEGER Bernadette 13 voix

me: M. GUINOT Alix ayant obtenu la majorité absolue a été procla

DEUXIEME ADJOINT.

./...

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT:

Candidats:

M. VELOUPOULLE Antoine
M. DIEUDONNE Gaston

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants	31
Bulletins blancs	<u>2</u>
Suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
	=====

Ont obtenu:

M. VELOUPOULLE Antoine	16 voix
M. DIEUDONNE Gaston	13 voix

M. VELOUPOULLE Antoine ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

TROISIEME ADJOINT.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT:

Candidats:

M. MESNIER Georges
M. GAUVIN Félix

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de votants	31
Bulletins blancs	<u>2</u>
Suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15
	=====

Ont obtenu:

M. MESNIER Georges	16 voix
M. GAUVIN Félix	13 voix

M. MESNIER Georges ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé:

QUATRIEME ADJOINT.

Le Maire déclare MM. PARIS Raymond - GUINOT Alix - VELOUPOULLE Antoine et MESNIER Georges installés dans leurs fonctions d'Adjoints au Maire de Saint-Denis.

./....